

Séjour enfance Eté 2018

Documents obligatoires à fournir avec le dossier d'inscription dûment rempli

Cas 1 : l'enfant fréquente le périscolaire et le dossier 2017/2018 est à jour

- photocopie de l'attestation d'assurance Extra -scolaire 2017-2018

Cas 2 : l'enfant ne fréquente pas le périscolaire ou le dossier n'est pas à jour

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture fournisseur Gaz, eau ou électricité, téléphonie fixe ou opérateur internet)
- Photocopie du ou des avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.
- *Livret de famille (si enfant non scolarisé dans les écoles publiques)*
- photocopie de l'attestation d'assurance Extra -scolaire 2017-2018

Les inscriptions et paiement se font à la mairie à la Direction de La Vie Educative, Bureau 8
(Chèques, Cartes bancaires ou Espèces uniquement)

Début des Inscriptions: le samedi 24 mars 2018